

ASSAINISSEMENT

**SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

PROGRAMME DE TRAVAUX

**RÉPONDRE AUX ENJEUX
MÉTROPOLITAINS SUR
L'ASSAINISSEMENT SANITAIRE**

La Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place un programme de travaux ambitieux destiné à préserver la richesse de ses milieux naturels tout en valorisant l'ensemble des produits de l'assainissement.

S'ADAPTER AUX GRANDS ENJEUX DE L'ASSAINISSEMENT MÉTROPOLITAIN

La Métropole Aix-Marseille-Provence gère la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la valorisation des sous-produits issus de l'épuration. Ces activités représentent 71 systèmes d'assainissement, plus de 500 postes de relevage, 191 déversoirs d'orage et environ 5 000 kilomètres de réseaux.

La préservation des milieux récepteurs (lacs, étangs, mer, canaux d'irrigation) constitue l'enjeu premier des systèmes d'assainissement: il s'agit de limiter les rejets des stations d'épuration (STEP) ainsi que la pollution émanant de ces rejets. La Métropole cherche aussi à assurer la conformité des systèmes vis-à-vis de la réglementation, notamment la future directive Eaux résiduelles urbaines (DERU).

Face à la raréfaction des ressources, les systèmes devront s'adapter au changement climatique et adopter de nouvelles approches pour valoriser l'ensemble des produits de l'assainissement (les eaux traitées, mais également la chaleur des effluents ou les boues d'épuration).

Enfin, la Métropole vise à rationaliser ses équipements et à développer une politique de gestion du patrimoine optimisant la dépense publique.

Un programme de travaux planifié sur 20 ans

La Métropole planifie cinq grands types de travaux à court, moyen et long terme, répertoriés dans le Schéma Directeur d'Assainissement.

La conformité des ouvrages concerne 50 % du montant total des travaux (hors renouvellement annuel des réseaux). Si des projets sont déjà prévus pour respecter les exigences actuelles, l'application de la nouvelle DERU pourrait avoir des



Bassin du Vallon Dol - Marseille

conséquences financières significatives : 14 stations d'épuration (STEP) et 8 systèmes seraient amenés à évoluer pour adapter leur processus de traitement et respecter les nouveaux seuils de déversement (quantités maximales de rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel). La faisabilité de certains chantiers tels que la transformation de Marseille-Géolide (voir fiche « Marseille-Géolide : anticiper les chantiers de mise en conformité ») reste à confirmer.

L'anticipation des enjeux de demain constitue le second poste de travaux, avec la valorisation de l'ensemble des produits de l'assainissement. Des études portant sur la réutilisation des eaux traitées (REUT) sont prévues pour 12 sites dont la STEP de Carry-Sausset (voir fiche « STEP de Carry-Sausset : un site prometteur pour la réutilisation des eaux usées traitées »). Des projets de méthanisation envisagés sur les sites de Salon-de-Provence, Martigues ou Vitrolles permettraient par ailleurs de mieux valoriser les boues (voir fiche « Sous-produits »). Enfin, les remises en service et créations d'aires de dépotage prévues dans une dizaine de STEP faciliteront la récupération des matières de vidange (voir fiche « Sous-produits »).

Au-delà de la conformité des ouvrages, l'amélioration de la qualité des milieux, enjeu clé pour la Métropole, passe par le renforcement volontariste du traitement des eaux usées et la réduction des rejets d'eaux non traitées ou partiellement traitées. Le programme de travaux métropolitain comprend des actions ciblées dans cinq STEP qui réduiront leur impact sur l'Arc et la Touloubre. D'autres projets tels que la reconstruction de la STEP de Martigues (voir fiche « STEP de Martigues : révision intégrale pour la filière de traitement ») permettront de préserver la qualité de l'étang de Berre.

Les travaux de rationalisation des ouvrages porteront quant à eux sur le regroupement de STEP voisines telles qu'Istres-Entressen et Rassuen, et sur le raccordement des assainissements non collectifs dans 19 secteurs.

Enfin, les travaux liés à la gestion du patrimoine incluent les opérations de renouvellement du réseau ainsi que les projets de reconstruction ou d'extension de 18 STEP.



Remplacement de canalisations d'eau et d'assainissement - Saint-Mitre-les-Remparts

Métropole
Aix-Marseille-Provence
Direction de la communication

08 janvier 2025

Crédits photos
© François Moura
© Justine Gabriel
© Anthony Seghieri

Création agence
The Golden Noise